



Campugnan

Bulletin Municipal #26

À venir... sur Campugnan

CAMPUGNAN
derrière le city
stade

**29 SAMEDI
JUILLET
2023**

**CINÉ
plein air**

**22H30
Début de
séance**

N'oubliez pas
couverture, transat ou
chaise ET plaid

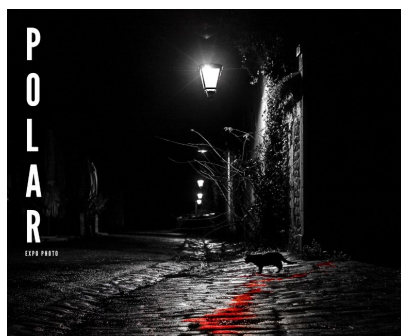
**Disney
ENCANTO
LA FANTASTIQUE
FAMILLE MADRIGAL**

**20H00
OUVERTURE DE
LA CASA MADRIGAL**

Foodtrucks (€)
Buvette et gourmandises (€)
Animations gratuites

INFOS MATRIE
05 57 64 71 74

ARTEC
cinéma[s]



Cinéma plein air Encanto

Rendez-vous samedi 29
juillet 2023 à partir de
20h00 derrière le city stade.
Popcorn, buvette et
foodtrucks au rendez-vous!
N'oubliez pas d'amener
plaid, transat, chaise
longue, et une petite laine.

Le 29/07/2023

Expo photo

Expo du PhotoClub de
l'Estuaire dans la salle du
conseil municipal, sur le
thème du polar.

Du 13/11/2023
au 15/12/2023

REPAS Fruits de Mer

Deux repas de fruits de
mer proposés par
l'Entente des Chasseurs.

02/07/2023 - 06/08/2023

Fête des voisins

Vous êtes cordialement
invité à la fête des
voisins qui se tiendra à
la salle des fêtes sous
forme d'auberge
espagnole et barbecue
géant.

09/09/2023

Soirée karaoké Sono Double L

Venez libérer et délivrer
votre plus belle voix
pour cette soirée
karaoké!

Campugnan

les 13
et 14
Octobre

Vendredi Soirée "Girly"

Réservée à vous Mesdames!
Atelier pouet-pouet
(initiation à l'autopalpation),
Ateliers beauté, coiffure, ongles, etc.,
Showroom bijoux, vêtements...
19h00-Minuit



Entrée
5€

ou Formule 15€
Entrée + coupe de
bienvenue
+ Menu croque-monsieur
Sur réservation

Samedi Soirée caritative

Ouvert à tous!
Repas & Soirée dansante
SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT
19h30

Soirée
payante

Tous les fonds récoltés sont
reversés à l'association
Jeune et Rose



INFOS ET RÉSERVATIONS
05 57 64 71 74



OCTOBRE ROSE

Pour la 1ère fois, la Commune organise une
manifestation dans le cadre d'Octobre
Rose.

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Soirée « Girly »,

réservée à vous mesdames. Ateliers POUET-POUET,
beauté et stands vêtements, bijoux, accessoires,
etc...

Entrée seule : 5 € / personne

Entrée (sur réservation uniquement) avec menu
croque-monsieur + coupe de bienvenue : 15€ /
personne

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

Soirée dansante caritative

Ouverte à tous, soirée dansante avec repas.

Sur réservation uniquement

Edito

« Mesdames, Messieurs,
chers administrés,

Voilà maintenant trois ans que vous avez placé votre confiance en notre équipe municipale.

Nous nous efforçons de gérer la Commune au mieux, tout en trouvant de nouvelles idées afin de recréer ce lien social qui nous a tant fait défaut dans les deux premières années de ce mandat.

De nouvelles activités sont organisées afin de satisfaire au plus grand nombre.

Que vous soyez nouvel arrivant ou non, n'hésitez pas à venir lors de ces événements, ou tout simplement vous présenter à la Mairie afin que l'on fasse connaissance ; c'est bien l'avantage d'une petite commune rurale comme la nôtre.

Avec le lancement de la Mutuelle Communale, action phare de cette année 2023 en faveur de notre population, nous souhaitons vous proposer une nouvelle solution sociale et solidaire.

Pour ne rien rater de nos informations, vous avez ce bulletin ainsi que nos réseaux (site internet, Page Facebook, PanneauPocket).

Bien à vous. »

SOMMAIRE

p.4

Budget 2023

p.7

Gare aux arnaques sur internet

p.8

Coupure de nuit pour l'éclairage public

p.10

Coup d'œil

p.12

Pendant ce temps...

p.16

Plan canicule

p.18

Bilan de mi-mandat

p.20

Mutuelle communale

p.22

Annuaire entreprises

p.25

Permis de louer

p.26

Fabrication d'oyas

p.27

Associations



Le Maire
Gilles LAE

Budget 2023

Le dossier complet

L'année 2022 a été marquée par une inflation spectaculaire.

2023 semble suivre le même chemin avec l'augmentation des énergies, entre autre.

Pour autant, le budget assure une constance dans les dépenses de fonctionnement (et même une baisse de 2 000€ entre 2021 et 2022 et de 30 000 € depuis 2018).

Les recettes se maintiennent également à niveau.

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement sur plusieurs années a été absorbée sans trop de dommages.

En fonctionnement, les recettes proviennent essentiellement des dotations de l'état et des différentes taxes (qu'elle soient prélevées au contribuable ou reversées par l'état et organismes nationaux.

Les services publics (location de salle, cantine, etc..) ne rapportent

quasiment rien comparé à ce que coûte leur fonctionnement.

Par exemple : le coût moyen de confection d'un repas à la cantine* est de 9,27€ ; le revenu moyen d'un repas est de 2,12€ soit une perte de 7,12€ par repas préparé.



**Coût calculé sur l'année scolaire 2021-2022 Salaires, eau, électricité, gaz, denrées. Ce chiffre ne comprend pas la surveillance des enfants par les enseignants et autres personnels (salaires et indemnités), ni les produits d'entretien ni les achats de vaisselle.*

170 519,54€

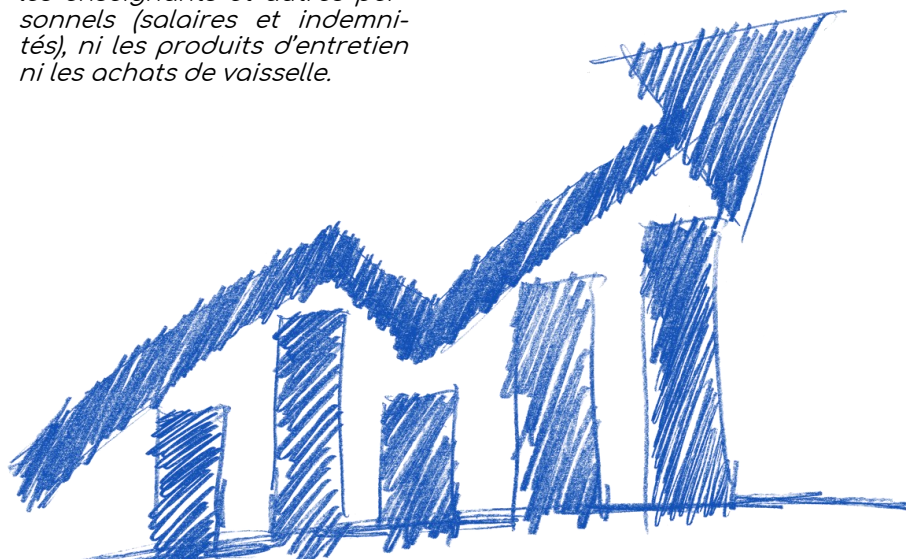
Excédent de fonctionnement
(contre 141 568,30€ en 2021)

1,27 ans

Capacité de désendettement
(montant de l'encours restant de la dette / épargne brute)

171,26€

Montant de l'encours total de la dette par habitant
(196,49€ en 2022 / 241,82€ en 2014)



Taux d'imposition 2023

Pour la 8ème année consécutive et face à l'inflation généralisée, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les bases de calcul des taxes augmentent en revanche de 7,1% (Loi des finances 2023).

Budget Fonctionnement



EMPLOI
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

279 750€

- Fluides (eau, électricité, courrier, téléphonie...)
- Emploi (salaires, charges, assurance, médecine,...)
- Cotisations d'assurance
- Fonctionnement des services municipaux



ÉCOLE - ENTRETIEN -
TRANSPORT -
ALIMENTATION

34 888€

- Dépenses nécessaires au fonctionnement de l'école (hors frais de personnel)
- Transport des enfants
- Alimentation à la cantine scolaire
- Subvention à la coopérative scolaire



SÉCURITÉ - VOIRIE -
ENVIRONNEMENT

79 575€

- Entretien : voirie, éclairage public, espaces verts, véhicules, bâtiments
- Télésurveillance
- Redevance SMICVAL, SDIS, fourrière animale...



OPÉRATIONS D'ORDRE
BUDGETAIRE

61 379€

- Virement à la section d'investissement pour autofinancement des projets



CULTURE ET VIE
SOCIALE

14 000€

- Manifestations (cérémonies commémoratives, fêtes des voisins, ateliers, Octobre rose, vœux à la population, cinéma plein air, etc...)
- Subventions aux associations

AUTRES CHARGES -
FRAIS FINANCIERS

46 221€

- Intérêts d'emprunts, frais bancaires (paiement par internet)
- Provisions pour créances non recouvrables
- Indemnités

COMPRENDRE LE BUDGET FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la Commune et qui reviennent chaque année.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Charges de personnel
- Achat de fournitures
- Charges courantes (eau, électricité, carburant, téléphonie, etc...)
- Prestations de services (transports collectifs, cantine, fourrière, animations, publications, etc...)
- Charges financières (intérêt des emprunts, frais liés au paiement par internet, Taxe foncière, etc..)
- Participation aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux) et intérieurs (subventions aux associations)

Budget 2023

Le dossier complet

Budget Investissement

TRAVAUX DE VOIRIE

50 000 €

- Réfection des routes du Bois David, de l'Étang, du Pas des Ânes, d'Hervais, de la Guillebonnerie (route mitoyenne avec Cartelègue).

BÂTIMENTS

100 000 €

- Mise aux normes de la salle de réunions. et travaux d'économies d'énergie.
- Rénovation de la garderie périscolaire et travaux d'économies d'énergie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

43 550 €

- Remplacement de 35 lampes en LED.
- Mise en place de la coupure de nuit.

MATÉRIEL

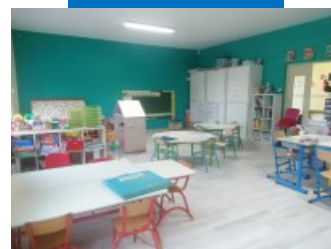
21 144 €

- Armoire réfrigérée, étagères inox à la salle des fêtes.
- Autolaveuse.
- Mobilier de la salle du conseil municipal (salle des mariages)

EMPRUNTS

13 135 €

- Remboursement du capital d'emprunt (les intérêts sont payés en fonctionnement).



COMPRENDRE LE BUDGET INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend les travaux, acquisitions ; de façon générale, ce qui impact le patrimoine e la Commune.

- Achat de matériel
- Construction ou rénovation des bâtiments
- Acquisitions de terrain
- Remboursement du capital d'emprunt

Gare aux arnaques

Sur internet

Les arnaques et tentatives d'escroquerie se multiplient depuis ces dernières années. Par téléphone, sms, internet, etc... plus personne n'échappe à ces tentatives. Voici quelques astuces pour vous mettre la puce à l'oreille la prochaine fois que vous y serez confronté(e).

Copies d'Acte

Mariage, naissance,... Peu importe l'acte, la délivrance est G-R-A-T-U-I-T-E.

De nombreux sites frauduleux vous propose de faire la demande à votre place moyennant un coût financier non négligeable.

Sachez que vous pouvez obtenir votre acte :

- au guichet de la mairie concernée
- Sur le site de la Mairie
- Via service-public.fr

Ces arnaques valent aussi pour des démarches comme des demandes de carte d'identité. Vous ne paierez pas pour une carte d'identité SAUF en cas de perte/vol et uniquement via l'achat d'un timbre fiscal.

LE site officiel !

Il vous renseignera sur TOUTES vos questions et démarches ; et vous redirigera toujours sur les vrais sites officiels.

Fausse relances

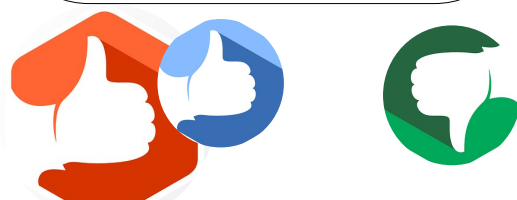
"Vous nous devez un trop perçu de Prime d'Activité à nous rembourser", "Votre compte EDF laisse apparaître un solde en votre faveur de 325,18€"...

Avec systématiquement un -faux- lien pour payer, accéder à l'information, activer le remboursement... Et tous les domaines peuvent être concernés : CAF, URSSAF, EDF, ENGIE, SAUR, CARSAT, etc... Si on n'est pas usager du service, on peut facilement comprendre l'arnaque. Si on est client (ou entrepreneur affilié à l'URSSAF par exemple), la chose se complique et le doute s'installe.

Ne cliquez jamais sur ces liens et préférez passer un appel directement à l'organisme en question pour faire le point sur votre dossier.

gouv.fr
ou **.fr**

Pour un site officiel,
JAMAIS de **gouv.org** (.org correspond à une adresse internet générique, ouverte avant 2019 aux organisations à but non lucratif mais désormais disponible à tous sans restriction) ou de **gouv.com** (.com étant destiné à une entité commerciale).



Gare aux faux logos !

Entre une variation de couleur, de forme ou de caractère, reconnaissez-vous à coup sûr un logo? Dans la panique du message présentant un logo de la Gendarmerie, de la République Française (etc...) on peut se faire berner facilement ; soyez vigilant.

VRAIS NOMS DE DOMAINES DE FAUX SITES OFFICIEL

En 2022, un internaute aurait signalé avoir découvert des centaines de noms de domaine déposés en .fr mais copiant les noms officiels ou se basant sur des fautes d'orthographe qui pourraient faire les internautes.

Exemples : bougyuestelecom.fr / 20linutes.fr / aalocine.fr / asemblee-nationale.fr / eurospopr.fr / free-box.fr / insee.fr / kiaby.fr / leparisein.fr

Coupure de nuit

Pour l'éclairage public

C'est un projet qui date!

L'extinction de nuit a été évoquée à plusieurs reprises mais très coûteuse à mettre en place.

Pour mémoire, depuis 2014, les élus ont fait le choix de consacrer un budget d'environ 4 000,00 € par an au renouvellement du Parc d'Éclairage public. (environ 8 lampes chaque année).

Cette conversion concernait les foyers vétustes, énergivores et le passage en LED (45 déjà réalisés à ce jour sur les 80 points lumineux de la Commune).

L'État a mis en place cette année un dispositif exceptionnel : le FONDS VERT.

Cette aide, visant à favoriser la Transition écologique et notamment la Rénovation des parcs d'Éclairage public » a été accordée à la Commune et se rajoute au **FEMREB**, (Fonds d'Extension et de Modernisation

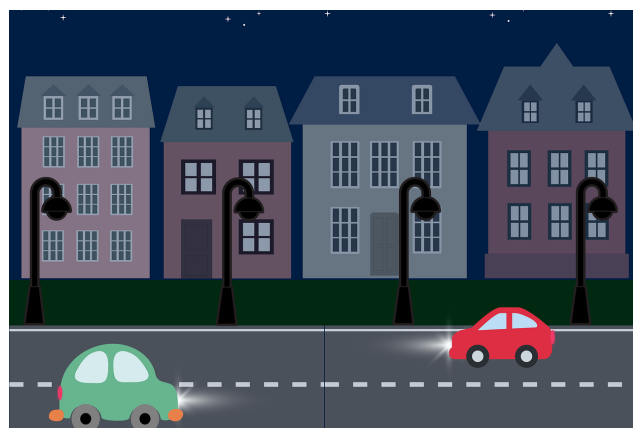
des Réseaux Electrique en Blayais), déjà obtenu il y a quelques semaines.

Ainsi, le montant des aides extérieures sur ce projet est de 60 %.

L'extinction de nuit implique la pose de panneaux d'information aux entrées de la Commune, et des horloges astronomiques pour pouvoir programmer la coupure.

L'extinction effective devrait voir le jour (sans mauvais jeu de mot) fin 2023, début 2024.

Nous vous communiquerons la date de mise en service dès que possible.



La nuit, tous les chats sont gris...
et les lampadaires endormis.

Économie financière !

En 2022, le budget électricité consacré uniquement à l'éclairage public, s'élève à : **11 052,35 €** (soit 54% de la consommation totale) pour un nombre de 4 455 heures de nuit*.

Réduire de 6h par nuit (23h-5h) équivaut à -2 190h/an soit une baisse de 49% de consommation et 5 636,70 € en moins sur la facture**.

Cette action, pour être pleinement efficace, est complétée par le changement en LED des 35 lampes restantes.

**données moyennes heures lever/coucher de soleil) **données estimées sur la moyenne communale 2022.*

Protection de la Biodiversité !

Comment vivre la nuit, sans nuit ?

30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit. L'éclairage artificiel peut sensiblement perturber les déplacements de certaines espèces, fragmenter leur habitat et affecter le rythme biologique des végétaux. Avec les pesticides, la pollution lumineuse constitue l'une des principales causes du déclin des insectes.



Mise en place de l'extinction de nuit de l'éclairage public : Il est temps de rallumer les étoiles.

Protection des personnes !

Un lampadaire mal placé peut être source de nuisance sur le sommeil des personnes et constitue une pollution lumineuse pour les humains, au même titre que la faune et la flore.

En outre, selon le géographe de l'Environnement Samuel Challéat, la sécurité n'est pas mise en jeu car il est prouvé que 80% des cambriolages ont lieu le jour. Pour les 20% restants, l'absence de lumière n'a pas d'incidence.

Dans la nuit, une lampe torche ou frontale, une voiture roulant avec phares, sont d'autant plus repérables quand l'éclairage est éteint!

Sobriété énergétique !

Le volume annuel consommé par l'éclairage public est de 44 506 kwh*.

En déduisant les 49% économisés pendant la coupure de nuit, nous baisserions de 22 698 kwh notre consommation électrique (soit l'équivalent de 789h de TV, 13 ballons d'eau chaude allumés, 3 années de consommation pour un foyer de trois personnes, etc...**)

**données communales 2022 / **données EDF-09/2022*

Coup d'œil



monvillage.campugnan

Si vous êtes adepte d'Instagram, avez-vous déjà croisé la page de la Commune?

« Monvillage.campugnan » est tenu bénévolement par une de nos habitantes, qui a à cœur de mettre en valeur la Commune. Elle y partage de jolies photos, au gré de ses balades.

Fin du double adressage

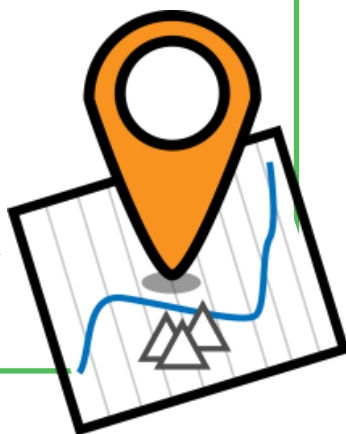
Depuis le 15 mars 2022, la Commune s'est dotée de nouvelles adresses, afin de répondre aux exigences de la Loi 3DS.

La Poste nous a informé mettre fin au double adressage, le délai d'un an étant écoulé.

Ainsi, le courrier adressé à votre ancienne adresse sera dès lors automatiquement retourné à l'expéditeur.

Il reste toujours des dossiers et plaques à la Mairie non réclamés depuis janvier 2022.

Si vous ne connaissez pas votre nouvelle adresse, c'est que vous êtes très certainement parmi les dossiers non retirés ; merci de prendre contact avec la Mairie.



Voisins Vigilants : Rappel important

Vous êtes nombreux à avoir le réflexe « alerte VOISINS VIGILANTS » en cas de danger ou de comportement suspect et nous vous en remercions! **N'hésitez pas, en cas de danger imminent** (dernièrement, le troupeau de vaches en vadrouille sur la voie publique), à appeler la Gendarmerie ! Même si la Brigade de Blaye est dans la boucle de l'alerte, il est bon de doubler par un appel à part!

Merci !

Pôles recyclages 1er juillet 2023

Service actuellement gratuit, le passage en pôle recyclage sera désormais facturé à compter de la 8ème visite (particuliers, professionnels ou collectivités).



Conseils municipaux

La liste des délibérations est publiée dans les 48h qui suivent la séance.

Les procès-verbaux de séance sont publiés dès approbation lors de la séance suivante.

Ces documents sont consultables par tous sur le site de la Commune ; rubrique Mairie > Conseil Municipal



Kit « 0 déchets »

Il reste seulement 4 kits en Mairie.

N'hésitez pas à retirer le votre, c'est **GRATUIT**!

Exigez moins de plastique !

Manifeste du SMICVAL pour alerter les industriels sur la quantité d'emballages produits et subis par les consommateurs.

Afin d'être plus juste dans cette réforme de la collecte des ordures ménagères, il convient de faire réduire les déchets à la source. Le Conseil Municipal a donc adopté une motion de soutien.

Vous pouvez également, en tant que particulier, soutenir la pétition en ligne.

« Zythologie »

Kézako?

Non, ce n'est pas l'étude des Dieux z'antiques.

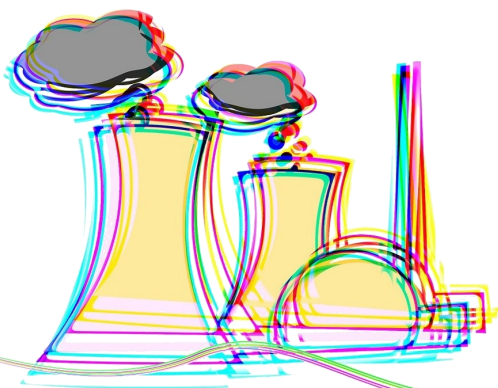
Comme le dit la République Libre et conviviale de Haute Gironde dans son lexique de la bière, la zythologie est une « discipline qui a pour champ d'étude la fabrication, la dégustation et la culture de la bière. »

Cette association campagnanaise, s'amuse du nom de République pour créer des ministères en fonction de ses activités. En 2023, la RLCHG a créé ce nouveau Ministère de la Zythologie.



15/05/2023 :

Le Conseil Municipal a pris une motion de soutien à l'implantation d'un EPR2 sur le site du CNPE du Blayais.



Pendant ce temps Sur Campugnan

Cérémonie des vœux



2^{ème} place girondine décrochée par la Commune au « Recyclage challenge » d'Orange avec en cadeaux, deux cerisiers offerts. Ils ont été plantés par les enfants dans leur potager pédagogique.



Ravis de vous retrouver!

La cérémonie des vœux à la population est un événement qui nous tient à cœur car c'est généralement l'occasion de vous rencontrer en plus grand nombre, de vous présenter l'année écoulée, les projets et de fêter ensemble la nouvelle année.

Depuis 2020, c'est la première fois que nous pouvions l'organiser.



Atelier pâtisserie

Dans le cadre du Défi vert : Je prépare mes goûter maison » ; Sophie COUSSEAU est intervenue pour cet atelier afin de sensibiliser sur les dangers du sucre et prévoir ses alternatives en pâtisserie.



Marché de Noël

2^{ème} marché de Noël pour A « la sauce » des parents. Ambiance chaleureuse et, à défaut de se réchauffer les mains, le réconfort était dans le vin chaud et la bonne humeur.



Atelier Lacto-fermentation

Un autre atelier proposé gratuitement par la Mairie et animé par Mad-Colette, dans le cadre du Défi Vert : Je cuisine à l'avance.

Cette technique ancestrale de conservation des aliments permet de faire ses conserves de façon économique et écologique!



Les Verts causettes

Balade à la découverte des plantes comestibles, cueillette puis dégustation ; atelier tawashi ; Quiz océan..

Sous la coordination de la Maison de la Nature et de l'Environnement, nous avons accueilli trois associations bordelaises (EkoloGeek, SurfRider et Achillée & ciboulette) pour une matinée verte.

Défi vert n°22



Chasse à l'œuf

Les terribles parents ont pris en otage les œufs de Pâques! Chasse au trésor, énigme, rébus.. Vite les enfants! Résolvez toutes les épreuves qu'ils vous ont concocté pour délivrer votre trésor !

Cérémonie du 8 mai





Course de caisses à savon

Un pari un peu fou mais une journée réussie pour cette première édition de la course de caisses à savon LA CAMPUGNANAISE organisée par A « la sauce » des parents. Les visiteurs ont été nombreux à se déplacer pour voir les 13 équipes descendre la piste! A l'image des CLOWNS ROULENT TA BOULE ou FLOKI (ci-dessus), certains avaient joué le jeu du look à fond et ont

assuré le show!

Beaucoup de monde dans les rues de Campugnan, capturés par l'objectif avisé de Marjory, photographe officielle de la journée.

La Campugnanaise revient en 2024 sous la forme d'une nouvelle association uniquement dédiée à l'organisation de la course.



Rencontre avec Papageno et Papagena de la *Flûte Enchantée* pour les enfants de l'école lors de la sortie Opéra au Rocher de Palmer (CENON).

Aprem jeux de société

Moment gratuit organisé par A « la sauce » des parents, avec Christine de Oika Oika, vendeuse de jeux à domicile.



Voyage scolaire

Direction ARETTE, dans les Pyrénées pour trois jours dans la montagne! Balades, rando, fabrication du pain et visite du Parc'ours.



La Check list



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Gamelles pour animaux
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Éléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter
l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos
(mauvais)
souvenirs



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Plan canicule

Lancement de la veille saisonnière

Après un été 2022 ayant battu des records de chaleur, les prévisions 2023 sont d'autant plus alarmantes.

Le PLAN CANICULE est donc activé dès maintenant.



Pour l'instant, nous en sommes au **niveau 1** et dans la mise en place des outils (registre des personnes vulnérables, désignation d'un référent canicule, etc...).

Si vous souhaitez figurer sur le registre (ou faire figurer un de vos proches) en tant que personne vulnérable*, merci de retourner le bulletin ci-contre.

*personnes concernées :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de 60 ans et plus et reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées.



Niveau 1 : Veille saisonnière

Ouverture du registre, nomination d'un référent canicule.



Niveau 2 : Avertissement chaleur

Apparition d'un pic de chaleur. Préparation des services publics en vue d'une montée en niveau 3.



Niveau 3 : L'alerte canicule

3 jours consécutifs avec min. 21° la nuit et 35° le jour. Le Préfet de la Gironde déclenche l'alerte canicule avec l'appui de l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Services publics mobilisés et tous moyens de communication activés.



Niveau 4 : Mobilisation maximale

Niveau déclenché par le Premier Ministre sur avis du Ministère de la Santé et de l'Intérieur, en cas de canicule intense et durable et avec des effets collatéraux dépassant le seul champ sanitaire (coupures d'électricité, sécheresse, saturation des services d'urgence...).



Êtes-vous bien informé?

1- Quel risque n'est pas identifié sur Campugnan?

- A) Feu de forêt
- B) Pandémie
- C) Nucléaire
- D) Retrait-gonflement des argiles
- E) Éboulement
- F) Feu de forêt

2- Sur un total de 623 ha, quelle est la surface de la zone forestière de Campugnan?

- A) 28 ha
- B) 75 ha
- C) 185 ha
- D) 250 ha
- E) 323 ha
- F) 410 ha

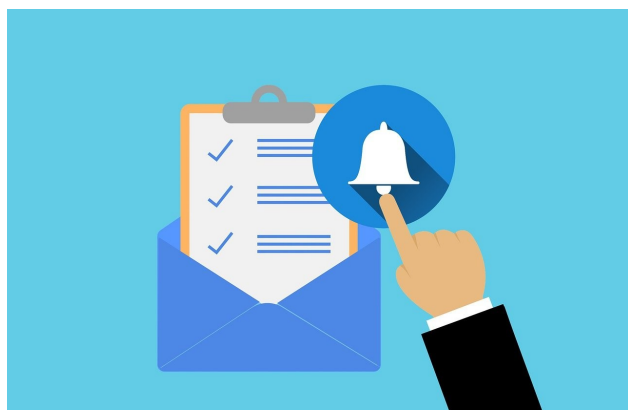
3- En France, le risque sismique est découpé en 3 zones, VRAI ou FAUX?

4- Le Plan Particulier d'Intervention de la Centrale Nucléaire de Braud-et-Saint-Louis s'étend sur 20 km, VRAI ou FAUX?

5- Le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché uniquement par le Maire, VRAI ou FAUX ?

6- Lors d'une alerte, il faut bien écouter la sirène car le son varie en fonction du type de danger, VRAI ou FAUX ?

7- Le Plan Communal de Sauvegarde est un document interne à la Mairie et confidentiel, VRAI ou FAUX ?



Réponses : 1-E ; 2-D ; 3) FAUX, il y a 5 zones (1-très faible, 2-faible, 3-moyenne, 4-moyen, 5-fort) et Campugnan est classé en zone 2 ; 4) VRAI (Depuis 2019, le PPI a été étendu à 20km et Campugnan est repassé dans la zone de surveillance) ; 5) FAUX (Le Préfet du Département peut décider de déclencher les PCS) ; 6) FAUX (Les Sirènes d'alerte ont pour seul but d'alerter la population d'un danger imminent ; le signal est identique pour tous : 1min41 sec + 5sec de pause, pendant 3 fois) ; 7) VRAI et FAUX (le PCS est consultable par tous ; seule la liste nominative des personnes vulnérables fait l'objet d'un traitement confidentiel et n'apparaît pas dans le document public).

Plusieurs outils de sécurité et d'information sont à votre disposition à l'échelle communale :

1- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

C'est un document opérationnel qui dresse un inventaire des moyens (humains et matériels) à disposition sur la Commune et comment ils seront déclenchés en cas d'alerte. Dès l'activation du PCS, le Maire doit activer la CCM (Cellule de Crise Municipale).

2- Le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs).

Purement informatif, il est une adaptation locale du Dossier Départemental des risques majeurs (DDRM).

3- La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

Groupement de personnes bénévoles (vous pouvez demander à en faire partie) qui sont potentiellement mobilisables en cas d'incident sur la Commune. Son but n'est pas de porter secours mais d'assister les services auprès des populations (ravitaillement, déblaiement de voies, etc...)

4- Géorisques.fr (outil national).

Site internet dressant la liste des risques à laquelle votre adresse est exposée.

Bilan de mi-mandat

Élus en 2020, nous sommes à la moitié de notre mandat de conseillers municipaux à Campugnan. Aujourd'hui, nous dressons un premier bilan sur nos actions au cours des trois années et au regard de nos engagements pris lors de notre campagne.

Maintien du lien social

Nous essayons de recréer ce lien social, brisé pendant les années COVID. Organisation d'ateliers gratuits et ouverts à tous ; poursuite des expositions à la Mairie ; nouveaux évènements communaux (Ciné plein air, Octobre Rose en 2023, relance de la Fête des Voisins...). Nous soutenons également nos associations par la création d'une subvention de projet (sur présentation du projet et budget prévisionnel). Nous remercions nos associations communales pour leur engagement bénévole pour faire vivre Notre Commune.

Finances

Nous avons traversé la baisse des dotations de l'État et aujourd'hui l'inflation généralisée ; toutefois nous maintenons toujours le cap de la non augmentation des taux d'impôts locaux (foncier et habitation). Nous avons toutefois augmenté la Taxe d'Aménagement (inchangée depuis sa mise en place) à partir du 1er janvier 2024, passant de 2 à 3%.

Environnement

Mise en place des Défis Verts, pour sensibiliser les habitants aux petits gestes écocitoyens avec des actions concrètes réalisées par la Commune : Récupération d'eau (cantine, pluie), collectes permanentes (piles, bouchons, mobiles, cartouches, boîte à livres), enherbage du nouveau cimetière, organisations d'ateliers et animations, distribution de kits 0 déchets... Nous avons récolté 250€ grâce à la revente des cartouches d'encre et les fonds ont été reversés à la coopérative scolaire.

Signature de la Charte Zéro Waste avec le SMICVAL et de la pétition « Exigez moins de plastique! ».

Il reste encore beaucoup de travail pour optimiser notre transition écologique.

L'École

Les repas sont cuisinés sur place et dans l'esprit du « fait maison » avec l'achat de nouveaux équipements (dont la cellule de refroidissement).

Soutien au potager scolaire : cette action est à l'initiative des enseignants et non des élus (rendons à César ce qui est à César...). L'école s'est en effet dotée d'un potager scolaire, qui est devenu leur projet pédagogique, sur plusieurs années. La Mairie les a soutenu dans l'installation en fournissant l'emplacement, la clôture, une cuve pour récupérer l'eau, le composteur mais le mérite revient à l'école et aux enfants qui entretiennent fièrement leur potager.

Infrastructures

Le cimetière a été agrandi et la nouvelle zone agencée de façon réfléchie (optimisation des emplacements et enherbement des allées).

Transition écologique du parc d'Éclairage public avec le passage au tout LED et la coupure de nuit (fin 2023/début 2024).

Poursuite de la réhabilitation de tous les bâtiments avec les travaux à la salle de réunions cette année (isolation, chauffage, menuiseries, sanitaires, rampe d'accès, etc...).

Sécurité Publique

Premier dossier géré par la Commission Sécurité Publique : La refonte totale du Plan Communal de Sauvegarde, mise à jour du DICRIM et création de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Trois outils de cette commission qu'il était impératif de remettre à jour.

Parce qu'on peut tous, dans la vie quotidienne être confrontés à une situation d'urgence vitale : Organisation de sessions de formations « Gestes qui sauvent » ouverte à tous à partir de 10 ans.

Installation d'une citerne incendie dans le Bourg.

Urbanisme

2022, année de **l'adressage normalisé** et décision qui a divisé les Campugnanaï. Nous avons anticipé la Loi 3DS et l'obligation pour tous de rendre les adresses « normées » afin de ne pas être pris au dépourvu. Cela a permis de préparer l'adressage pendant 1 an et d'être à votre écoute au moment voulu (assistance personnalisée sur les changements d'adresses, fournitures de kits pour vous aider dans vos démarches, etc.).

Le **PLUi-H** est en cours d'élaboration et notre élue référente en charge du dossier s'implique dans la démarche afin de faire entendre la voix de notre petite commune rurale.

Des réunions publiques sont organisées par la Communauté de communes ; nous vous conseillons d'y participer.

Communication

Nous essayons de communiquer autant que possible avec vous au travers de divers outils :

Ce **petit journal**, distribué dans vos boîtes aux lettres deux fois par an.

Le site internet www.campugnan.fr où vous retrouvez toutes les informations utiles.

La **page Facebook**, informative et ludique.

L'**application PanneauPocket**, anonyme et gratuite, qui vous permet de recevoir l'info directement sur votre smartphone.

Le réseau **Voisins Vigilants**, toujours actif et aux 2 fonctionnalités : l'alerte SMS en cas d'urgence et la gazette, pour poster des informations et échanger entre campugnanaï.

Mise en place des référents de secteur
D'ailleurs, les connaissez-vous?



*Armelle PAS
& Ludovic PIETRZAK*



Les Prés - Les Prés de la Botte - Cailley - Le Coudrat - Pilon - Gadoume - Les grands champs - Thibaud - Les Vignes de Thibaud - Le Méchant Lapin



*Jean-Christophe MADO
& Patrick PAILLÉ*



Boisrond - La Comteau - Le Candelon - Talibert - Hervais - Les Vignes d'Hervais - La Maissonnette - Les Rivauderies - Morillon - Le Boquet



*Laura VACHON
& Alain TOURNOUD*



Le Bourg - Les Maréchaux - La Guillebonnerie - Les Moulins - Balanger - Bois des Enclouses



*Nathalie GICQUAIRE
& Nathalie BOSCCQ*



La Botte - Sabaron - Pinet - La Métairie des Martins



*Laurence TAVERNIER
& Jean-Louis ROCHET*



Résidence Les Enclouses - Le Terrier de Bonin - Le Pas des Ânes - Bouscade - Les Raymondnières



Mutuelle Communale

Mise en place sur Campugnan

« Une mutuelle d'adhérents, pour permettre à tout le monde d'avoir une solution de mutuelle décente. »

0,00€

C'est ce que va coûter la Mutuelle Communale à la Commune et aux contribuables.

Voilà la phrase d'accroche qui a séduit le Conseil Municipal.

A ce jour en France, 10M de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et 4,5M n'ont pas les moyens de souscrire une mutuelle décente.

Le Conseil Municipal, par délibération en date du 27/06/2023 a décidé de mettre en place ce dispositif sur la Commune de Campugnan.

Vous serez informés prochainement de la date de la réunion publique (journal local, site internet et invitation dans votre boîte aux lettres). Lors de cette réunion, le dispositif vous sera présenté et détaillé. Vous pourrez également y poser vos questions.

Tarif unique

De 0 à 19 ans.

Puis, augmentation annuelle.

(lisser chaque année pour éviter les paliers et augmentation brutale)

Sport, santé et bien-être

Pour lutter contre l'isolement et l'obésité, la Mutuelle Communale participe :

SOIT aux licences sportives de chaque adhérent à hauteur de 40€/ an (80€ pour le handisport et 60€ pour les moins de 16 ans).

SOIT à l'inscription dans une association culturelle ou sociale (permis de chasse, de pêche, activité théâtre, etc...)



La Mutuelle Communale a été lancée en 2014 sous l'impulsion de l'association MUT'COM.

Cette association, à but non lucratif, a pour vocation l'amélioration du pouvoir d'achat.

Un dispositif SOCIAL et SOLIDAIRE

COMMENT?

Les interlocuteurs de la Mutuelle Communale réalisent sur place une étude et fournissent un devis personnalisé à chaque personne. Le demandeur est ensuite libre de signer le contrat ou non.

POUR QUI?

Tout le monde peut prétendre à signer un contrat avec la Mutuelle Communale mais elle s'adresse essentiellement aux personnes retraitées, au chômage, aux jeunes étudiants, aux professions libérales, agriculteurs, etc...

Il n'y a pas de limite d'âge pour souscrire.

QUELLES FORMULES ?

Il n'y a pas de devis type, chaque proposition est adaptée à la personne en fonction de ses besoins, à partir de 6 formules de garantie.

La 6ème formule, plutôt haut de gamme, va se rapprocher, en terme de tarifs/garanties, à celles des autres mutuelles.

Pour autant, les autres formules ne sont pas des garanties « low-cost » ni des couvertures « au rabais ».

Si vous intéressé(e),
coupon à découper
page 23. et nous
remettre,
Merci !



Pas d'avance de frais



Espace adhérent en ligne



Assistance 24/24h et 7/7j



Assistance juridique



Fonds de solidarité*

*Aide ponctuelle, sur dossier (ex : achat de matériel lourd suite à perte d'autonomie, grosse opération en prévision, etc...)



« Médecin direct »

Téléconsultation 24/24h - 7/7j



Accompagnement social

Plateforme complémentaire au CIAS, elle garantit aux adhérents un accompagnement sur plusieurs domaines d'activité : parentalité, divorce, maintien à domicile, etc...
Comment faire pour... ?
Comment faire si... ?



Plateforme « Pouvoir d'achat »

Bon d'achats en ligne, réduction, places de cinéma, etc... y compris dans des enseignes locales.

Annuaire Des entreprises



Viticulture

Château La Botte

Production et Vente de vin, Visites et dégustations, Musée d'outils anciens

90 Rte des Terres Noires 33390
CAMPUGNAN

05 57 64 71 45

blanchard@chateau-labotte.com

Château Les Maréchaux

Production et Vente de vin

91 Rte d'Hervais 33390 CAMPUGNAN

06 83 10 89 58

cht-lesmarechaux@orange.fr

Château Les Rivauderies

Production et Vente de Vin

158 Impasse Les Rivauderies
33390 CAMPUGNAN

Château Morillon

Chantal et Jean-Marie MADO,
Producteurs de vins

436 Rte d'Hervais
33390 CAMPUGNAN

06 58 82 71 57

emma@chateau-morillon.com



Bâtiment

B.F.G.

Menuiseries alu et PVC

79 Route de Thibaud 33390 CAMPUGNAN

05 24 21 36 07

Entreprise Charles

Travaux de plâtrerie

83 Route des vignes 33390 CAMPUGNAN

Mathieu GELDER MGCI - G2L construction

Construction de maisons individuelles

Agence de Saint-Savin

06.32.21.81.69

Ne Gachon pas la pierre

Bastien GACHON - Taille de pierre

06 27 75 48 35



Services

Avoir 1 grain

Coffee Truck

06 95 24 96 66

avoirungrain@gmail.com

Chenil de la forêt

Fourrière animale, Pension,
Toilettage

902 Route de la Vergne
33390 CAMPUGNAN

05 57 64 73 30 - 06 07 12 17 39

chenildelaforet@orange.fr

Aymeric DOMIS

Kinésithérapeute

06 87 35 28 47

aymeric.domis@gmail.com

Entre Nous - Brigitte DELARUE

Assistante de vie aux familles

06 11 84 73 16

brigitte.delarue@hotmail.fr

MARTIN Sandra

Assistante maternelle

696 Rte d'Hervais
33390 CAMPUGNAN

OPTIMHOME

BOUTET Guillaume

Conseiller en immobilier

06 35 17 48 30

guillaume.boutet
@optimhome.com

www.boutet.optimhome.com

Sono Double L

Animation soirée

06 11 86 49 47

Nouveau !
à partir de septembre 2023


BOIS & RENOV
TERRASSE BARDAGE ISOLATION
OSSATURE BOIS COUVERTURE
AMENAGEMENT INTERIEUR
06 76 88 68 53

bois-et-renov@hotmail.com

33390 CAMPUGNAN

Nouveauté ! Dès maintenant



L'atelier cosy d'angie

Ouverture de la boutique
Tous les lundis
9h30 - 19h00
270 Route de Thibaud
33390 CAMPUGNAN
Parking privé boutique
Accès PMR

Boutique de décoration
Neuf et seconde main
Vaisselle vintage, bougies, fleurs séchées, cadres, vêtements
Tel. : 06 37 44 35 38
Instagram : lateliercosydangie


TOUS LES LUNDIS
9H30 - 19H



**Mutuelle Communale,
le dispositif m'intéresse !**

Merci de compléter ce formulaire et de le déposer à la Mairie (ou boîte aux lettres).

Les informations que vous renseignerez resteront internes à la Mairie et feront uniquement l'objet d'un traitement collectif dans le but d'établir un sondage.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____





La table de Lise

Caramel au beurre salé

Ingrédients pour 4 personnes :

100g de sucre en poudre
60g de beurre demi-sel
10 cl de crème liquide 30%

1. Faire fondre le sucre dans 2 cuillères à soupe d'eau - sans le mélanger - jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur dorée.
Attention, ne pas le faire trop cuire sinon il devient amer.
2. Hors du feu, ajouter le beurre coupé en dés puis fouetter jusqu'à obtenir une consistance homogène.
3. Replacer la casserole en cuisson, à feu doux et incorporer la crème tout en mélangeant.
4. Verser le caramel dans un bol et laisser refroidir.

Ce caramel onctueux accompagnera crêpes, glaces, pommes au four, etc...

Profession : _____ Age : _____

Adresse mail (facultatif) : _____

Autres personnes composant le foyer :

Nom, Prénom :

Profession (ou situation scolaire), âge :

Nom, Prénom :

Profession (ou situation scolaire), âge :

Nom, Prénom :

Profession (ou situation scolaire), âge :

Nom, Prénom :

Profession (ou situation scolaire), âge :

Nom, Prénom :

Profession (ou situation scolaire), âge :

Permis de louer

Rappel réglementaire

Le Permis de louer a été instauré dans le but d'améliorer la qualité du patrimoine mis à la location, et lutter contre les logements indignes ou inadéquats.

Ce dispositif concerne tous les propriétaires bailleurs ou leurs mandataires (agence immobilières) qui proposent des biens à louer en résidence principale.

Les démarches sont simples et gratuites.

Pour les bailleurs, le label valorise les biens proposés à la location en garantissant leur qualité.

Par ailleurs, le propriétaire du bien est accompagné dans l'identification des

défauts mineurs ou plus graves pouvant entraîner sa responsabilité ; il est donc reconnu pour le sérieux de sa gestion.

En définitive, le Permis de louer met fin à une forme de concurrence déloyale en écartant les biens non conformes.

Pour les locataires, cet outil de contrôle du respect de la réglementation assainit l'offre des biens proposés. Il permet de lutter contre les marchands de sommeil, d'offrir des logements décentes en se garantissant d'éventuels conflits quant à l'état du bien loué.

En place depuis le 1er janvier 2020 sur le territoire de la Communauté de Communes de BLAYE et depuis le 30 septembre 2020 sur la Commune de Campugnan.

Au vu du bilan au bout de 3 ans d'exercice, il a été constaté que peu de propriétaires ont recours au permis de louer. Si vous êtes propriétaire bailleur, nous allons vous renvoyer prochainement un courrier de rappel comprenant le guide du permis de louer et les formulaires de demande.

Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

objectif nage

10 séances gratuites

proposées par votre Département
enfants de 7 à 13 ans prioritaires

de juillet à août

sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

Arès • Bègles • Blasimon • Carcans • Castillon-La-Bataille • Coutras
• Fontet • Hostens • Hourtin • Lanton • Le Teich • Port-Sainte-
Foy-et-Ponchapt • Saint-Vivien-de-Médoc • Villandraut •
Saint-Christoly-de-Blaye

Réservez en ligne
dès le 1^{er} juin sur :

gironde.fr/objectif-nage

ou au 06 12 59 79 45



Fabrication d'Oyas

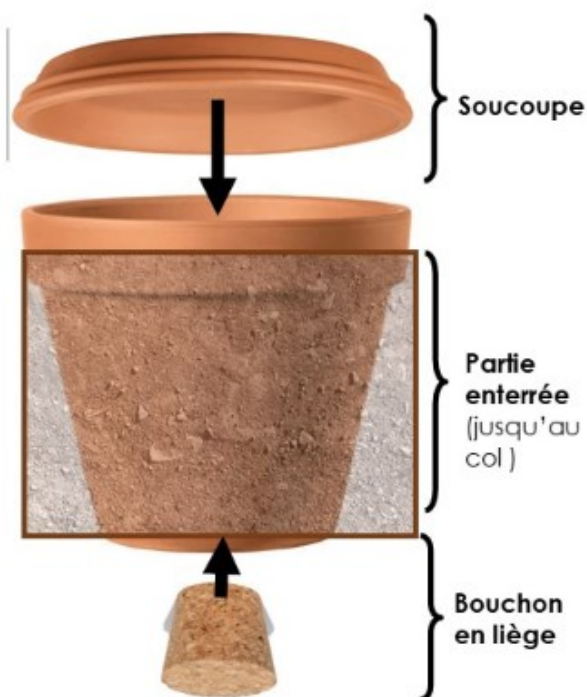
Au potager scolaire



Fabrication : 1) Faire un trou dans le sol proche des plantes ou légumes (rayon d'action de l'oya : ~ 1m). 2) Boucher le trou au fond du pot par le bouchon en liège. 3) Enterrer le pot dans le sol (à l'endroit). 4) Refermer en posant la soucoupe dessus.

Fonctionnement : L'argile étant microporeux, l'eau va se diffuser par capillarité dans le sol de façon très lente. A l'inverse d'un arrosage classique, ce n'est pas l'eau qui va aller à la plante mais bien l'inverse. Les racines vont naturellement venir se loger contre le pot. La plante va alors elle-même gérer son hydratation et la quantité d'eau dont elle a besoin.

En pleine canicule, le pot peut être rempli tous les 5 jours (au lieu d'un arrosage par jour). Le paillage des massifs, vient compléter le système des oyas.



Pourquoi?

- **Economie d'eau** (évite le ruissellement et l'évaporation);
- **Gain de temps** (le temps consacré à l'arrosage est grandement réduit);
- **Protection des plantes** (elles ne supportent pas le poids de l'eau sur les feuilles/tiges ni le soleil qui peut les brûler avec l'effet loupe de l'eau); les maladies prolifèrent moins car il y a moins d'humidité au pied.
- **Meilleur rendement** (les plantes sont nourries à la racine et en sont d'autant plus développées);

Associations Campugnanaises

A « la sauce » des parents

Présidente : Audrey LUTARD
Vice-Présidente : Angie AUGUSTE
Trésorière : Aurore ROUET
Secrétaire : Céline CIPRIANO DE ANDRADE
Secrétaire adjointe : Julie TANGUY

Club de l'amitié

Présidente: Claudette DAGNAS
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : René MAURIN

Comité des fêtes

Présidente : Nicole GODICHAUD
Secrétaire :
Trésorier : Claudette DAGNAS

Fast & Rétro

Président : Richard GATINEAU
Trésorière : Émilie CHEVET

La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde

Président : Jean-Jacques TACHOIRE
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE
Trésorier : Franck BLANCHARD

La Ronde autour des fils et de l'Amitié

Présidente : Josiane BAZIRE
Trésorière : Lucette EVAIN

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire :

La Campugnanaise

Présidente : Audrey LUTARD
Vice-Président : Jean-Christophe MADO
Vice-Président : Ludovic PIETRZAK
Secrétaire : Julie TANGUY
Secrétaire Adj. : Jessica BOUTY
Trésorier : Matthieu GELDER
Trésorier Adj. : Stéphanie GELDER

L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Dominique ERIT
Secrétaire : Marie-Claude ARDOIN
Secrétaire Adj. : Gaëlle MARTIN
Secrétaire Adj. : Noam DUFOUR
Trésorier : Cyrille CHAINTRIER
Trésorier Adj. : Gilbert DAGNAS
Trésorier Adj. : Eytan BOUTRIE

Notre-Dame-de-Campugnan

Président : Aymeric DOMIS
Secrétaire : Marie-Claude ARDOIN
Trésorière : Christine DE GENOUILLAC
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé
desservant la paroisse de Campugnan.

Sono Double L

Président : Laurent SCHNEIDER
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK





CAMPUGNAN
derrière le city
stade

29 **SAMEDI**
JUILLET
2023

CINÉ

plein air



22H30
Début de
séance

N'oubliez pas
couverture, transat ou
chaise ET plaid

Disney
ENCANTO
LA FANTASTIQUE
FAMILLE MADRIGAL

20H00
OUVERTURE DE
LA CASA MADRIGAL

Foodtrucks (€)

Buvette et gourmandises (€)

Animations gratuites

MAIRIE
de
CAMPUGNAN



INFOS MAIRIE
05 57 64 71 74

ARTEC
cinéma[s]

INPS : Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de CAMPUGNAN 59, Route des écoliers – 33390

Tel : 05 57 64 71 74 / mairie.campugnan@wanadoo.fr / www.campugnan.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 8h-12h et 13h-19h / Mardi et Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 8h-13h et 14h-16h



**Panneau
Pocket**

